

Prise d'effet du changement de gouvernance voté à l'Assemblée Générale du 30 novembre 2015

Composition du Conseil de Surveillance

Paris, France – le 2 février 2016. Avanquest (ISIN : FR0004026714) annonce la prise d'effet du changement de gouvernance voté à l'Assemblée Générale du 30 novembre 2015.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 novembre 2015, dans sa quinzième résolution, avait décidé de modifier le mode d'administration et de direction de la Société par adoption de la formule de société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, avec effet au 1er janvier 2016. Ce nouveau mode de gouvernance est désormais en place, le Directoire et le Conseil de surveillance ont été constitués.

Le Conseil de Surveillance est composé de Monsieur Marc Goldberg, Président, Madame Marie-Christine Levet, Madame Luisa Munaretto et RE Finance Consulting SA représentée par Monsieur Frédéric Paul-Ferreira-Gameiro.

Le Conseil de Surveillance a également décidé à l'unanimité de nommer Monsieur Pierre Cesarini en qualité de Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance du 26 janvier 2016 a également défini les modalités de fonctionnement et la composition du Comité d'Audit et du Comité des nominations et des rémunérations.

